



# Qualité de l'eau potable 2026-1

## Commune de Vully-Les-Lacs

Réseau de distribution de :

### Bellerive / Cotterd / Mur / Vallamand-Dessous Vallamand-Dessus / Salavaux sud / Gros Buissons

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

#### Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de l'association régionale ABV. Elle garantit dans la mesure du possible, par sa production, l'approvisionnement de ces membres et au besoin par des connexions de secours avec les réseaux de Morat (IB-Murten) et du Groupement régional adduction eau Crête Châtillon (GRAC).

#### Traitement

L'association régionale à ces propres installations de traitement. L'eau est distribuée sans traitement supplémentaire.

#### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte plusieurs séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

#### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

#### Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température min / max.	11 / 14 °C
pH	7.9
Dureté totale	14.1 °f
Chlorures	6.7 mg/l
Nitrates	5.4 mg/l
Sulfates	12.4 mg/l

na = non analysé

[mg]=milligramme / [µg] microgramme / [ng/l] nanogramme

Calcium	46.8 mg/l
Magnésium	5.8 mg/l
Sodium	5.8 mg/l
Aluminium	*0.1 mg/l
Arsenic	*0.5 µg/l

\* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

#### Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, ils font l'objet d'un suivi.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV, le 22 mai 2024, a publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable, qui est de 0.1 [µg/l]. Cette directive prescrit, en cas de dépassement d'une des valeurs limites, d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	<0.020	µg/l	R471811	0.239	µg/l	SYN57900	<0.020	µg/l
---------	--------	------	---------	-------	------	----------	--------	------

\* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

L'association régionale qui nous fournit l'eau, étudie actuellement les solutions pour diminuer ces valeurs. Ces solutions sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

#### Remarques :

Néant

#### Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet [www.a-b-v.ch](http://www.a-b-v.ch)

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03  
En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.

Salavaux juin 2026



# Qualité de l'eau potable 2026-1

## Commune de Vully-Les-Lacs

Réseau de distribution de :

### Chabrey – Constantine - Montmagny – Villars-le-Grand

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

#### Provenance

L'eau alimentant les réseaux de ces villages provient des sources du bois de Charmontel. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV.

#### Traitement

Les eaux des captages de Charmontel sont désinfectées par irradiation UV. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

#### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte trois séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

#### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques avant ou après l'installation de désinfection, ni dans le réseau de distribution.

#### Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température min / max	9 / 15 °C
pH	7.5
Dureté totale	25.3 °f
Chlorures	6.6 mg/l
Nitrates	12.1 mg/l
Sulfates	15.9 mg/l

na = non analysé

[mg]=milligramme / [µg] microgramme / [ng/l] nanogramme

Calcium	76.8 mg/l
Magnésium	15.0 mg/l
Sodium	7.0 mg/l
Aluminium	*0.1 mg/l
Arsenic	*0.5 µg/l

\* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

#### Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, ils font l'objet d'un suivi.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV, le 22 mai 2024, a publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable, qui est de 0.1 [µg/l]. Cette directive prescrit, en cas de dépassement d'une des valeurs limites, d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes :

R417888	0.030	µg/l	R471811	0.320	µg/l	SYN57900	<0.020	µg/l
---------	-------	------	---------	-------	------	----------	--------	------

Les sources alimentant ces réseaux sont mélangées à l'eau de l'association régionale, ABV, elle annonce les valeurs suivantes pour ces eaux :

R417888	<0.020	µg/l	R471811	0.247	µg/l	SYN57900	<0.020	µg/l
---------	--------	------	---------	-------	------	----------	--------	------

L'association étudie actuellement les solutions pour baisser ces propres valeurs et, à terme, livrer de l'eau capable de faire passer les valeurs de l'eau distribuée à la limite légale. Les solutions étudiées par l'ABV sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

#### Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet [www.a-b-v.ch](http://www.a-b-v.ch)

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03  
En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.

Salavaux juin 2026



# Qualité de l'eau potable 2026-1

## Commune de Vully-Les-Lacs

### Réseau de distribution de : Salavaux nord (Vermou)

Conformément à la législation et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

#### Provenance

L'eau alimentant le réseau provient de sources de Vermou. En cas d'interruption ou besoin, L'appoint est assuré via le réseau intercommunal de l'association régionale ABV

#### Traitement

L'eau captée aux sources n'est pas traitée. L'eau d'appoint est désinfectée au chlore par l'ABV et ne subit pas de traitement supplémentaire.

#### Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux séries de prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

#### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques dans le réseau de distribution.

#### Paramètres physico-chimiques

Le distributeur surveille dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de divers paramètres physico-chimiques. Aucun d'eux ne dépasse les limites autorisées pour ces campagnes de mesures. Le tableau ci-dessous indique des valeurs moyennes pour l'année.

Température min / max	11 / 13 °C
pH	7.5
Dureté totale	33.6 °f
Chlorures	10.1 mg/l
Nitrates	31.8 mg/l
Sulfates	29.1 mg/l

na = non analysé

[mg]=milligramme / [µg] microgramme / [ng/l] nanogramme

Calcium	108.0 mg/l
Magnésium	16.2 mg/l
Sodium	7.7 mg/l
Aluminium	*0.1 mg/l
Arsenic	*0.5 µg/l

\* valeur annoncée par le producteur de l'eau (ABV)

#### Micropolluants :

Des traces de résidus de sous-produit de désinfection, médicamenteux et phytosanitaires, sont mis en évidence dans certaine analyse, ils font l'objet d'un suivi.

Cas particulier du chlorothalonil : l'OSAV, le 22 mai 2024, a publié une directive qui a pour objet les valeurs maximales applicables aux métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable, qui est de 0.1 [µg/l]. Cette directive prescrit, en cas de dépassement d'une des valeurs limites, d'informer les consommateurs des résultats d'analyse et des mesures prises.

Trois métabolites sont suivis dans l'eau distribuée, ils ont les valeurs moyennes suivantes pour ces douze derniers mois :

R417888	0.204	µg/l	R471811	0.122	µg/l	SYN57900	na	µg/l
---------	-------	------	---------	-------	------	----------	----	------

Les sources alimentant ce réseau sont mélangées à l'eau de l'association régionale, ABV, elle annonce les valeurs suivantes pour ces eaux :

R417888	<0.020	µg/l	R471811	0.247	µg/l	SYN57900	<0.020	µg/l
---------	--------	------	---------	-------	------	----------	--------	------

L'association étudie actuellement les solutions pour baisser ces propres valeurs et, à terme, livrer de l'eau capable de faire passer les valeurs de l'eau distribuée à la limite légale. Les solutions étudiées par l'ABV sont la création d'une nouvelle station de traitement en remplacement de celle de Portalban et la modification de filière de traitement de la station de Cudrefin.

#### Informations utiles

L'information sur la qualité de l'eau de l'association régionale est disponible sur son site internet [www.a-b-v.ch](http://www.a-b-v.ch)

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 026 677 30 03  
En cas de problèmes, fuites ou accidents, vous pouvez vous adresser à l'administration communale au 026 677 30 03.

Salavaux juin 2026